



Limoges, le jeudi 7 septembre 2017

Monsieur Michel HERRERIA
Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques

à

Mesdames, messieurs, les
professeurs d'arts plastiques
Sous couvert de mesdames et
messieurs les chefs d'établissements

Service

Secrétariat des IA-IPR

Affaire suivie par

Michel HERRERIA

Téléphone

0611044010

Mél

Michel.Herreria@ac-limoges.fr

Michel.Herreria@ac-poitiers.fr

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat

adresse postale

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

adresse géographique

5 allée Alfred Leroux

Limoges

Objet : Lettre de rentrée 2017

En ce début de mois de septembre, je vous souhaite une excellente année scolaire. Je salue tout particulièrement les nouveaux entrants dans l'académie, stagiaires et titulaires.

En 2017-2018, je vous propose que nous continuions à fortifier la dynamique coopérative au sein de la discipline. Favoriser un processus d'apprentissage en interdisciplinarité y contribuera certainement.

Cela nécessitera de renforcer : les échanges entre pairs ; les ZAP (par un programme de formation) ; l'interaction au niveau des formations au sein de la région académique ; la mutualisation des propositions pédagogiques sur le site disciplinaire de l'académie.

Je tiens à souligner l'investissement exemplaire des enseignants avec qui j'ai pu partager au cours de l'année scolaire écoulée les projets d'enseignement. J'ai apprécié leur manière personnelle de penser et de construire la cohérence et la signification de leurs missions professionnelles. Parce qu'ils ont un souci de clarté dans la mise en oeuvre de leur projet d'enseignement, ils peuvent soutenir efficacement le projet de l'élève à chaque étape de son parcours de formation, dans le continuum école-collège-lycée. Ce parcours de formation à l'échelle d'une séquence (construite à partir de composantes plasticiennes, théoriques et culturelles) reprend et approfondit les savoirs travaillés en lien avec les programmes. Tout au long de sa formation en arts plastiques, dans des situations d'apprentissage variées, l'élève est accompagné dans l'identification des savoirs dans des phases d'étayage, de réinvestissement et d'appropriation ; processus conforté par une évaluation du niveau d'acquisition des compétences au fil de la temporalité des cycles.

Cette année, nous travaillerons au quotidien à faire éprouver et réfléchir les collégiens et les lycéens aux processus de création par une pratique artistique au sein de la formation générale scolaire. Notre ambition sera de contribuer au mieux à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- En favorisant les pratiques du sensible afin de développer des compétences et l'accès aux savoirs par l'expérimentation ;
- En investissant et en s'appuyant sur les propositions des élèves pour susciter la diversité des expressions ;
- En proposant un contrat éducatif adapté qui ouvre des chemins communs et cultive la pensée divergente ;
- En se fondant sur le potentiel cognitif de la relation à l'art pour approcher et investiguer les problématiques artistiques et plastiques ;
- En mettant en oeuvre le parcours d'éducation artistique et culturelle.



Les arts plastiques offrent non seulement les moyens de porter un regard informé sur l'art et sur les images qui nous entourent (artistiques ou non), mais ils permettent également l'acquisition d'une culture humaniste et scientifique. Ouvert à la richesse des métissages culturels du monde actuel, l'enseignement des arts plastiques fondé sur la pratique interroge la création, les démarches, les œuvres. Il favorise ainsi, chez les élèves, la conscience de soi et de l'altérité.

Avec Monsieur Denis DUFOUR, chargé de mission auprès de l'inspection, nous serons attentifs à comment repérer et objectiver ces questions, au collège comme au lycée. Aussi nous vous accompagnerons dans le cadre de stages proposés dans le plan de formation académique et lors de nos visites dans l'ensemble des lycées offrant aux élèves la possibilité de suivre un enseignement de spécialité et facultatif arts plastiques. Nous échangerons ensemble sur des approches concrètes de mise en oeuvre des programmes afin de promouvoir l'enseignement artistique au lycée, qui constitue une offre supplémentaire dans le parcours des élèves en L ou/et dans les autres filières. L'orientation et l'accompagnement des élèves demeurent une priorité dans vos missions, au niveau des liens école/collège/lycée, dans le travail quotidien au sein de vos classes, dans la vie des équipes éducatives et dans la relation avec les familles. J'aurai l'occasion de nourrir ces propos lors notre première réunion inter-académique "Limoges-Poitiers" autour des nouvelles questions du baccalauréat, le 10 octobre 2107 au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême.

Nous allons amorcer des stages de formateurs en inter-académiques. Ils vont se concrétiser dans des lieux de l'académie de Limoges et en lien avec avec des partenaires de la scène artistique locale et nationale. Des partenariats qui inscrivent le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève dans la cité. Ils sont moteurs d'ouverture entre deux sphères professionnelles en tension dynamique, de rencontres entre les élèves et des acteurs de la scène artistique, d'expérimentations pratiques préparées et accompagnées. Il nous faut consolider ces différents niveaux d'articulation dans nos pratiques pédagogiques guidées par nos programmes actuels, ils sont déterminants dans l'élaboration collective du chemin de l'élève dans les cycles et les passages inter-degrés. Grâce à ces partenariats nous pouvons co-construire la complémentarité entre les quatre parcours. Concrètement, cette année écoulée, ils ont nourri un faisceau de possibles pour élaborer un programme pluriannuel de formation entre les académies de Limoges et de Poitiers.

C'est par une dynamique d'expérimentations, amorcée cette année 2016 2017 au cours des formations disciplinaires par Madame Tatiana DESROCHES, professeure d'arts plastiques, Monsieur BRUN, professeur formateur à l'ESPE, Monsieur Stéphane ETROIT, professeur d'arts plastiques et Monsieur Denis DUFOUR, professeur d'arts plastiques et IAN que nous stimulerons le travail coopératif au sein de l'académie entre les enseignants. Cette rentrée sera le moment d'officialiser un groupe de travail académique d'une dizaine de collègues. Ils devront développer, entre autres, un TRAAM partagé avec le groupe - auteur du Web de l'Académie de Poitiers ainsi que des ressources.

En résumé, les points qui ressortent de notre ligne d'horizon et que nous veillerons à approfondir :

- Le suivi qualitatif du parcours de formation et l'orientation scolaire de l'élève ;
- Une évaluation par compétence prenant en compte la temporalité des cycles ;
- La formation des personnels ;
- La mutualisation des ressources pédagogiques ;
- La place du numérique dans l'écriture pédagogique ;
- La continuation de la mise en oeuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle.

Pour chaque élève, le sens et la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle résultera de l'ensemble des actions et expériences auquel il pourra prendre part. Dans le cadre de vos enseignements ou d'actions éducatives. Ceci, pour chacune et chacun d'entre vous



mobilisera vos compétences et engagera votre responsabilité. Dans ce contexte pédagogique, d'enrichissement progressif et continu, l'élève exerce une activité dans le cadre d'un partenariat. La modalité pédagogique, en s'appuyant sur les trois piliers (connaissances, pratiques, rencontres), vise à favoriser la fréquence d'exposition des élèves à une diversité d'approches des enjeux et supports de l'apprentissage : productions, questionnements, démarche de projet, maîtrise de l'oral, coopération...

Cette pédagogie procède d'une activité d'investigation qui aboutit à des productions. A travers ces productions l'élève témoigne des modalités de mise en oeuvre de son projet et du sens qu'il donne à son expérience. Il conserve sur l'outil numérique « FOLIOS », tout au long de son parcours, des traces partageables avec l'ensemble de la communauté scolaire ainsi qu'avec les parents d'élèves. Pour le professeur, les compétences mobilisées et acquises y sont observables. Dans le cadre de l'évaluation certificative du DNB, les élèves de troisième peuvent choisir de présenter un parcours éducatif à l'oral et donc le parcours d'éducation artistique et culturelle. Dans ce cas, ils devront choisir une activité ou un projet réalisé en classe dans le cadre de ce parcours.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des formateurs des options arts plastiques en lycée pour leur enseignement, les évaluateurs du Baccalauréat 2017, pour leur professionnalisme et la qualité de l'évaluation au service des candidats, ainsi que les collègues qui ont accepté en tant que tuteurs d'accompagner les nouveaux enseignants de cette rentrée 2017-2018.

C'est aussi avec grand plaisir que je vous informe que Madame Marie-José CLERGEAU, professeure d'arts plastiques sera formatrice à l'ESPE de TULLE à la rentrée scolaire 2017.

Ensemble, selon nos spécificités et nos compétences, nous nous efforcerons de répondre à vos besoins et attentes pour vous aider : à faire acquérir le socle commun de compétences, de connaissances et de culture aux élèves et les outiller en développant chez eux, par la pratique, l'expérimentation d'une expression artistique au croisement des humanités et des sciences. Les accompagner à dessiner leur projet personnel pour qu'ils écrivent collectivement un projet de société de demain, est bien la visée de notre mission commune.

Je vous adresse, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Michel HERRERIA

Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques

PS:

Vous trouverez en annexe des liens important à consulter :

- Circulaire de rentrée :
- http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113978
- <http://eduscol.education.fr/cid117400/preparer-la-rentree-2017.html>

- Plan Académique de Formation :



- <http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-education-orientation-dafpen.html>
- Site national arts plastiques : nouvelles ressources en arts plastiques :
- <http://eduscol.education.fr/pid34175-cid99287/ressources-d-accompagnement-enseignements-artistiques-aux-cycles-2-et-3.html>
- <http://eduscol.education.fr/cid99284/ressources-d-accompagnement-arts-plastiques-c4.html>
- Site arts plastiques académique
- <http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/>
- Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves :
- <http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>
- Les nouvelles questions limitatives arts plastiques du Baccalauréat 2018 :
- http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110040
- Le socle commun des connaissances et des compétences.
- <http://eduscol.education.fr/cid86943/nouveau-socle-commun-pour-2016.html>
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- <http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>
- http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir_42213.pdf
- DAAC
- ce.daac@ac.limoges.
- Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle
- <http://www.education.arts.culture.fr/>